

# Message de la présidente du Conseil d'Etat pour l'an nouveau

A toutes celles et ceux qui vivent et s'engagent pour leur canton.

J'ai le plaisir, au nom du Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel, de vous transmettre nos vœux les plus sincères à la veille de cette Nouvelle Année.

A quelques heures de franchir le pas 06-07, nous désirons mettre en exergue votre engagement professionnel, culturel, social, pour ce canton, ses régions et sa population.

Nous vivons une période dense, marquée par des choix politiques et stratégiques qui engageront cette République pour les prochaines décennies.

L'espace Suisse, dans tous les secteurs qui constituent nos conditions-cadres, se forme avec à la clef un renforcement de nos relations avec nos cantons voisins et la Confédération. Cela a pour conséquence d'évaluer, sans tabou, le rôle, la place, les prestations des collectivités publiques et les régions où elles sont implantées.

Le débat sera nourri et dense car vous êtes engagés et passionnés par ce canton et ses régions. Ce n'est qu'ensemble que nous parviendrons à trouver le chemin indispensable à la réussite des projets qui nous animent.

Nous sommes convaincus que, de part et d'autre, notre esprit d'ouverture, d'entreprise, de création de richesse, de respect de l'autre permettra de résorber les différents qui nous séparent aujourd'hui.

Rien n'est possible sans la pérennité des institutions qui permettent à chacune et chacun de trouver sa place dans notre société qui, aujourd'hui, privilégie l'individualisme et les intérêts particuliers.

Le Conseil d'Etat, attentif à l'intérêt général du canton, à son environnement financier, social, culturel et sécuritaire soutient l'existence d'un Etat laïque, responsable des conditions-cadres de notre société multiculturelle qui, elle, attachée à nos racines judéo-chrétiennes et au respect partagé de la différence, garantit le maintien de notre démocratie.

Nous sommes convaincus que la création d'emplois contribue à une intégration facilitée des jeunes et des étrangers dans le monde du travail et sécurise celles et ceux qui travaillent et sont intégrés. Ainsi, respect et reconnaissance de l'autre garantissent l'existence du droit à la différence mais soulignent aussi le devoir d'être responsable de ses actes et de ses propos.

Dans cette perspective, nous vous souhaitons, Mesdames et Messieurs, ainsi qu'à toutes vos familles d'ici et d'ailleurs, avec sincérité et reconnaissance, une très belle Nouvelle Année 2007.

Sylvie Perrinjaquet  
Présidente du Conseil d'Etat

Le Château, le 31 décembre 2006